

**ÉTATS FINANCIERS**

de

**LYCÉE CLAUDEL**

Pour l'exercice clos le

**31 AOÛT 2020**

**PROJET**  
Pour fins de discussion seulement

**LYCÉE CLAUDEL**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 et 2
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats d'exploitation	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 à 12
Annexe A - Charges de salaires	13
Annexe B - Charges académiques	14
Annexe C - Charges administratives	15
Annexe D - Charges de bâtiment	16

**PROJET**  
*Pour fins de discussion seulement*

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du,

### **LYCÉE CLAUDEL**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Lycée Claudel (la Société) qui comprennent le bilan au 31 août 2020, les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa Ontario  
**Date à être déterminée.**

LYCÉE CLAUDEL

BILAN

31 AOÛT 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie	5 599 866 \$	4 773 798 \$
Débiteurs (note 4)	316 325	494 598
Charges payées d'avance	118 785	73 518
	<u>6 034 976</u>	<u>5 341 914</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<u>22 000 697</u>	<u>22 526 162</u>
	<u>28 035 673 \$</u>	<u>27 868 076 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	459 727 \$	823 065 \$
Revenus perçus d'avance (note 8)	1 058 470	1 297 837
Subventions reportées échéant au cours du prochain exercice (note 9)	44 715	46 109
Emprunt bancaire échéant au cours du prochain exercice (note 10)	494 850	443 685
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	119 937	52 428
	<u>2 177 699</u>	<u>2 663 124</u>
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES (note 9)</b>	850 177	868 386
<b>EMPRUNT BANCAIRE (note 10)</b>	14 673 840	15 019 113
<b>OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 11)</b>	148 206	82 418
	<u>17 849 922</u>	<u>18 633 041</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investis en immobilisations corporelles	5 668 972	6 014 023
Actif net non affecté	4 348 978	3 221 012
Grévé d'une affectation d'origine interne - fonds de solidarité	167 801	-
	<u>10 185 751</u>	<u>9 235 035</u>
	<u>28 035 673 \$</u>	<u>27 868 076 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration:

..... Président

..... Trésorier

(voir notes ci-jointes)

**LYCÉE CLAUDEL**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	Immobilisations corporelles	Actif net non affecté	Fonds de solidarité	Total 2020	Total 2019
<b>Solde au début de l'exercice</b>	6 014 023 \$	3 221 012 \$	-	\$ 9 235 035 \$	8 048 646 \$
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	-	950 716	-	950 716	1 186 389
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	239 405	(239 405)	-	-	-
<b>Amortissements d'immobilisations</b>	(1 019 224)	1 019 224	-	-	-
<b>Subventions reçues</b>	(29 451)	29 451	-	-	-
<b>Amortissement de subventions reportées</b>	49 054	(49 054)	-	-	-
<b>Remboursements de l'emprunt bancaire</b>	294 108	(294 108)	-	-	-
<b>Augmentation des obligations découlant de contrats de location-acquisition</b>	(254 354)	254 354	-	-	-
<b>Augmentation des actifs découlant de contrats de location-acquisition</b>	254 354	(254 354)	-	-	-
<b>Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition</b>	121 057	(121 057)	-	-	-
<b>Transfert initial au fonds de solidarité</b>	-	(200 000)	200 000	-	-
<b>Dépense du fonds de solidarité</b>	-	32 199	(32 199)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>5 668 972 \$</u>	<u>4 348 978 \$</u>	<u>167 801 \$</u>	<u>10 185 751 \$</u>	<u>9 235 035 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**LYCÉE CLAUDEL**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Produits</b>		
Frais de scolarité	12 234 418 \$	12 011 191 \$
Exonération de frais scolaires	(263 555)	(130 804)
Distributions du fonds de solidarité	(32 199)	-
Inscriptions et examens	156 050	186 801
Garderie	84 017	253 120
Transport scolaire	25 275	73 333
Amortissement de subventions reportées	49 054	50 512
Revenus divers	578 834	721 398
Activités périscolaires	<u>157 307</u>	<u>192 845</u>
	<u>12 989 201</u>	<u>13 358 396</u>
<b>Charges</b>		
Charges de salaires (annexe A)	7 617 680	7 559 634
Charges académiques (annexe B)	930 920	1 161 846
Charges administratives (annexe C)	1 337 242	1 290 105
Charges de bâtiment (annexe D)	<u>2 199 500</u>	<u>2 214 897</u>
	<u>12 085 342</u>	<u>12 226 482</u>
<b>Excédent d'exploitation avant les autres produits</b>	903 859	1 131 914
<b>Autres produits</b>		
Revenus d'intérêts	<u>46 857</u>	<u>54 475</u>
<b>Excédent des produits sur les charges pour l'exercice</b>	<u>950 716 \$</u>	<u>1 186 389 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**LYCÉE CLAUDEL**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	950 716 \$	1 186 389 \$
Ajustements pour l'amortissement d'immobilisations	1 019 224	1 010 093
Ajustements pour l'amortissement de subventions reportées	<u>(49 054)</u>	<u>(50 512)</u>
	1 920 886	2 145 970
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	178 273	(18 772)
Inventaires	-	77 304
Charges payés d'avance	(45 267)	(8 372)
Créditeurs et charges à payer	(363 338)	415 913
Revenus perçus d'avance	<u>(239 367)</u>	<u>(7 942)</u>
	<u>1 451 187</u>	<u>2 604 101</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(239 405)</u>	<u>(374 209)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Subventions reçues	29 451	-
Remboursement de l'emprunt bancaire	(294 108)	(428 830)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	<u>(121 057)</u>	<u>(124 271)</u>
	<u>(385 714)</u>	<u>(553 101)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	826 068	1 676 791
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>4 773 798</u>	<u>3 097 007</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>5 599 866 \$</u>	<u>4 773 798 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**1. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTABLISSEMENT**

La Société est constituée sans apport de capital en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Elle opère une institution d'enseignement privée et est exemptée des impôts sur ses excédents. Elle est aussi un organisme de bienfaisance.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

*Base de présentation*

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Utilisation d'estimations*

Les états financiers de la Société sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. La production d'états financiers périodiques oblige nécessairement à utiliser des estimations et à poser des hypothèses. Les principaux secteurs des états financiers qui obligent à le faire sont : 1) valeur de réalisation nette des débiteurs; 2) la durée de vie utile prévue des immobilisations; 3) le montant des salaires payables à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger; et 4) les prévisions pour certains frais courus. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations et hypothèses de la direction à mesure que d'autres renseignements deviennent disponibles. Ces estimations et ces hypothèses sont revues périodiquement et, à mesure que des rajustements s'imposent, il en est fait état au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus.

*Constatation des produits*

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de frais de scolarité, d'inscriptions et examens et de garderie sont constatés au cours de l'exercice financier auquel l'année scolaire appartient. Les revenus des autres organismes gouvernementaux sont constatés lorsqu'ils sont gagnés en vertu des programmes. Les revenus d'intérêts sur placements et autres revenus sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

*Inventaire*

L'inventaire est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

*Instruments financiers*

i) Évaluation

L'encaisse est reconnue et ensuite mesurée à sa juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les débiteurs, les créditeurs et chargés à payer, l'emprunt bancaire et les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'excédent des produits sur les charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'excédent des produits sur les charges.

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite**

*Instruments financiers - suite*

iii) Coûts de transaction

La Société comptabilise ses coûts de transactions à l'excédent des produits sur les charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tiennent compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile prévue des immobilisations. Il est calculé selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	4 % amortissement dégressif
Biens mobiliers	20 % amortissement dégressif
Équipements pédagogiques	20 % amortissement dégressif
Outillage	10 % amortissement dégressif
Matériel roulant	30 % amortissement dégressif

Le demi taux est utilisé dans l'année d'acquisition.

*Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères*

Les éléments d'actif ou de passif monétaires sont convertis au taux de change à la fin de l'exercice. Les soldes des comptes, paraissant à l'état des résultats d'exploitation, sont convertis aux taux de change moyen de l'exercice.

*Fonds de solidarité*

Le but du Fonds de solidarité est d'aider les familles en difficulté financière qui ont souffert de la situation liée à la Covid-19. Ce fonds a été constitué pour couvrir deux années scolaires (2019-2020 et 2020-2021). En avril 2020, le conseil d'administration a décidé de transférer 200 000 \$ de l'actif net non affecté pour créer ce fonds.

**3. AIDE ACCORDÉE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

Les salaires du Proviseur, du Proviseur-adjoint, du Directeur des services financiers, du Directeur du primaire et de 3 professeurs expatriés sont pris en charge directement par l'État Français. Ces rémunérations, charges sociales comprises, ne sont pas comptabilisées aux états financiers du Lycée Claudel.

Également l'État Français a pris en charge les rémunérations et charges sociales de 30 professeurs résidents et 7 personnels expatriés (3 professeurs et 4 personnels de direction) (2019 - 32 professeurs résidents et 7 personnels expatriés (3 professeurs et 4 personnels de direction)) ce qui représente un coût total de 5 421 061 \$ en 2019 - 2020 (5 578 869 \$ en 2018 - 2019) pour l'État Français. Le Lycée Claudel a reversé une participation de la masse salariale brute et une contribution à l'indemnité spécifique de vie locale. Le montant reversé en 2019 - 2020 est de 1 994 530 \$ basé à 64 % de participation (2018 - 2019 de 2 093 724 \$ basé à 66 % de participation). La participation effective de l'État Français pour ces 30 professeurs résidents et 7 personnels expatriés est de 3 426 531 \$ en 2019 - 2020 (32 professeurs résidents et 7 personnels expatriés (3 professeurs et 4 personnels de direction) 3 485 145 \$ en 2018 - 2019).

Au 31 août 2020, un montant de 60 303 \$ (2019 - 62 580 \$) est inclus dans le solde des créiteurs de la Société. Les transactions, y compris les redevances versées détaillées à l'annexe C, avec l'État Français ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange qui est la valeur convenue entre les parties.

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**4. DÉBITEURS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Comptes à recevoir	155 353 \$	272 783 \$
Taxes de vente	<u>160 972</u>	<u>221 815</u>
	<u>316 325 \$</u>	<u>494 598 \$</u>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	1 508 114 \$	-	1 508 114 \$	-
Bâtiment	31 736 881	12 336 692	31 736 881	11 528 350
Biens mobiliers	1 831 654	1 381 355	1 600 096	1 297 726
Équipements pédagogiques	2 635 891	1 997 844	2 374 656	1 870 987
Outillage	44 571	40 523	43 605	40 127
Matériel roulant	<u>12 768</u>	<u>12 768</u>	<u>12 768</u>	<u>12 768</u>
	37 769 879	15 769 182 \$	37 276 120	14 749 958 \$
Amortissement cumulé	<u>15 769 182</u>		<u>14 749 958</u>	
	<u>22 000 697 \$</u>		<u>22 526 162 \$</u>	

Les équipements pédagogiques comprennent des équipements loués sous contrats de location-acquisition pour un coût de 753 622 \$ (2019 - 499 262 \$) et un amortissement cumulé de 293 267 \$ (2019 - 209 973 \$). L'amortissement est inclus dans les charges académiques (annexe B - 210 883 \$) et dans les charges de bâtiment (annexe D - 808 341 \$).

**6. FACILITÉS DE CRÉDIT**

Le Lycée Claudel a une ligne de crédit d'un montant de 450 000 \$ pour financer ses besoins d'opérations journalières au taux d'intérêt préférentiel, remboursable sur demande, non renouvelable et une carte de crédit d'entreprise d'un montant de 100 000 \$ pour financer les dépenses d'affaires des gestionnaires principaux au taux d'intérêt standard tel que prescrit par MasterCard d'une banque à charte. Au 31 août 2020, 4 304 \$ (2019 - 12 054 \$) du montant autorisé sur la carte de crédit est utilisé par le Lycée Claudel et est inclus dans le solde dû aux fournisseurs.

**7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs	442 544 \$	774 978 \$
Frais courus	<u>17 183</u>	<u>48 087</u>
	<u>459 727 \$</u>	<u>823 065 \$</u>

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Scolarité	995 354 \$	1 024 518 \$
Activités périscolaires	<u>63 116</u>	<u>273 319</u>
	<u>1 058 470 \$</u>	<u>1 297 837 \$</u>

**9. SUBVENTIONS REPORTÉES**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde, début de l'exercice	914 495 \$	965 007 \$
Subventions reçues au cours de l'exercice	29 451	-
Amortissement de l'exercice	<u>(49 054)</u>	<u>(50 512)</u>
Solde, fin de l'exercice	894 892	914 495
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	<u>44 715</u>	<u>46 109</u>
	<u>850 177 \$</u>	<u>868 386 \$</u>

**10. EMPRUNT BANCAIRE**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Prêt payable à la BMO, portant intérêt au taux de 3.41 %, paiements mensuels en capital et intérêt de 80 339 \$, dû en novembre 2022, garanti par le terrain et le bâtiment	15 168 690 \$	15 462 798 \$
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	<u>(494 850)</u>	<u>(443 685)</u>
	<u>14 673 840 \$</u>	<u>15 019 113 \$</u>

Les remboursements de capital dus lors des cinq prochaines années sont les suivants en assumant que l'emprunt sera renouvelé selon les mêmes termes et modalités :

2021	494 850 \$
2022	510 614
2023	526 880
2024	543 664
2025	560 983

Durant l'exercice, le Lycée Claudel a participé dans un programme offert par la BMO qui lui a permis de reporter le remboursement du capital de leur prêt pendant six mois, de mai à octobre 2020. Au cours de cette période, le Lycée Claudel n'était tenu d'effectuer que des paiements d'intérêts.

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Obligation relative aux équipements pédagogiques loués, avec intérêt de 11,17 %, remboursable par versements mensuels de 836 \$, échéant en juin 2021	13 035 \$	21 197 \$
Obligation relative aux équipements pédagogiques loués, avec intérêt de 9,07 %, remboursable par versements mensuels de 2 987 \$, échéant en août 2021	47 228	77 762
Obligation relative aux équipements pédagogiques loués, avec intérêt de 8,78 %, remboursable par versements mensuels de 1 403 \$, échéant en août 2021	22 476	35 887
Obligation relative aux équipements pédagogiques loués, avec intérêt de 0,00 %, remboursable par versements mensuels de 14 873 \$, échéant en août 2022	30 388	-
Obligation relative aux équipements pédagogiques loués, avec intérêt de 6,19 %, remboursable par versements annuels de 55 784 \$, échéant en août 2022	<u>155 016</u>	<u>-</u>
	268 143	134 846
Moins: Obligations échéant au cours du prochain exercice	<u>119 937</u>	<u>52 428</u>
	<u>148 206 \$</u>	<u>82 418 \$</u>

Les paiements futurs au titre des contrats de location-acquisition au cours des deux prochaines années sont les suivants:

2021	119 937 \$
2022	<u>148 206</u>
	<u>268 143 \$</u>

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan, soit le 31 août 2020.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité fait référence aux conséquences négatives que la Société pourrait affronter si elle éprouve de la difficulté à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Société est principalement exposée à ce risque par rapport à ses créiteurs et charges à payer, ses revenus perçus d'avance, son emprunt bancaire et ses contrats de location-acquisition. La Société gère son risque de liquidité par son processus de budgétisation des flux de trésorerie.

*Risque de crédit*

La Société est exposée au risque de crédit par le fait que des partis puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit de la Société est la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses débiteurs. L'encaisse de la Société est déposée auprès de trois banques à charte et donc, la direction juge que le risque rattaché à cet instrument est minime. La Société gère ses débiteurs en ayant des politiques de crédit fixes et en examinant périodiquement l'âge des débiteurs. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour créances douteuses de 135 741 \$ (2019 - 89 469 \$) comprise dans le solde des comptes à recevoir.

**LYCÉE CLAUDEL**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite**

*Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est principalement exposés au risque de taux d'intérêt et risque de change.

*Risque de taux d'intérêt*

Risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de la juste valeur sur ses instruments financiers à taux d'intérêt détaillés aux notes 6 et 10 de ces états financiers.

*Risque de taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères. La Société reçoit des subventions et doit contribuer à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en euros.

Les éléments suivants sont convertis en dollars canadiens mais sont initialement libellés en euros. L'encaisse comprend 724 129 \$ (2019 - 129 477 \$) et les créiteurs comprennent 60 303 \$ (2019 - 62 580 \$).

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix de marchés (autres que celles dont la cause est le risque de taux de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché.

Puisque la Société n'a pas de placements en bourse, elle n'est pas sujet au risque de prix autre.

*Changement des risques*

Il n'y a eu aucun changement important dans les expositions de risques de la Société cet exercice.

**13. ÉVENTUALITÉS**

Un grief a été déposé par une enseignante contre le Lycée Claudel et était en cours au 31 août 2020. Le montant du règlement final ne peut être estimé à présent. Le Lycée vise l'arbitrage. Lorsque la perte sera connue, s'il y a lieu, le montant sera comptabilisé aux charges d'exploitation dans l'année où le montant du règlement est déterminé.

**14. COVID-19**

À la mi-mars 2020, la province de l'Ontario a déclaré l'état d'urgence en réponse aux préoccupations de santé publique liées à la propagation de la maladie du coronavirus. Par conséquent, les activités et les cours en présentiel ont été arrêtés le 16 mars 2020. Le Lycée Claudel a poursuivi ses cours réguliers grâce à des plateformes en ligne. Cependant, les activités parascolaires n'ont pas pu reprendre avant la fin de l'exercice.

Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact économique de la situation. La nature imprévisible de la propagation de la maladie rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de la Société seront affectées. Par conséquent, au moment de la publication de ces états financiers, l'effet que la baisse brutale de l'activité économique aura sur les opérations de la Société, les actifs, les passifs, les produits et les charges futurs de la Société n'est pas encore connu.

**LYCÉE CLAUDEL**  
**CHARGES DE SALAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Agence pour l'enseignement français à l'étranger - salaires	1 986 462 \$	2 093 724 \$
Avantages sociaux	624 604	619 309
Fonds de pension	318 626	305 321
Personnel - enseignant	2 594 106	2 718 036
Personnel - non enseignant	982 264	1 215 727
Personnel administratif	852 426	405 255
Personnel d'entretien	<u>259 192</u>	<u>202 262</u>
	<u>7 617 680 \$</u>	<u>7 559 634 \$</u>

PROJET  
 Pour fins de discussion seulement

**LYCÉE CLAUDEL**  
**CHARGES ACADÉMIQUES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Activités périscolaires	90 193 \$	114 581 \$
Amortissement - équipements pédagogiques	210 883	170 661
Formation	81 009	74 548
Fournitures scolaires	6 113	6 731
Foyer Socio-Éducatif	105 532	319 598
Intérêts découlant de contrats de location-acquisition	25 532	20 783
Matériel pédagogique	<u>411 658</u>	<u>454 944</u>
	<u>930 920 \$</u>	<u>1 161 846 \$</u>

PROJET

Pour fins de discussion seulement

**LYCÉE CLAUDEL**  
**CHARGES ADMINISTRATIVES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Divers	110 141 \$	111 666 \$
Événements sociaux	20 546	26 976
Frais d'administration	32 808	51 470
Frais de banque	38 645	34 308
Frais de bureau	10 992	14 360
Honoraires professionnels	126 031	60 235
Publicité	64 279	55 249
Redevances AEFE (au titre de la contribution de 7,5 % (7,5 % en 2019) des frais de scolarité au fonds de mutualisation de l'AEFE)	782 118	777 491
Services informatiques	140 881	148 728
Téléphone et alarme	<u>10 801</u>	<u>9 622</u>
	<u>1 337 242 \$</u>	<u>1 290 105 \$</u>

**LYCÉE CLAUDEL**  
**CHARGES DE BÂTIMENT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Assurance	186 714 \$	134 049 \$
Amortissement - bâtiment	808 341	839 432
Chauffage	43 507	55 273
Éclairage	167 420	174 425
Entretien et réparations	453 855	459 504
Intérêts sur l'emprunt bancaire (note 10)	522 420	535 235
Taxes d'eau	<u>17 243</u>	<u>16 979</u>
	<u>2 199 500 \$</u>	<u>2 214 897 \$</u>

PROJET  
 Pour fins de discussion seulement